

PARTIE I. ANALYSE DE L'ETAT INITIAL

I.4. Unités Paysagères

I.4.A. DES UNITÉS CONTRASTÉES

La Région Bourgogne-Franche-Comté est définie par une grande forme paysagère autour du site du projet : les paysages collinaires. Cette dernière est caractérisée par des vallons, des bosses et des creux dessinant des paysages ondulés. Ces collines se parent d'un bocage diversifié accentuant le rythme des vallons et font varier le paysage grâce aux différentes essences, hauteurs et épaisseurs. L'ensemble du territoire est donc caractérisé comme faisant partie de la vallée de la Loire céréalière et bocagère.

L'atlas des paysages de la Nièvre définit, au total, 13 unités paysagères distinctes dont trois bordent le site d'étude:

- le Val d'Allier
- l'Entre Loire et Allier
- la Sologne Bourbonnaise

Ces unités sont principalement dessinées selon les critères topographiques, d'occupation du sol et les limites naturelles. Entre Loire et Allier s'étend au sud-ouest du département, entre les deux grandes vallées (Val d'Allier et Vallée de la Loire) et la Sologne Bourbonnaise, plus boisée. Ses limites géographiques sont dessinées au nord par le couloir de la Vallée de la Loire, à l'ouest et au sud par l'Allier possédant également un rôle de limite départementale. A l'est et au sud-est le paysage est plus boisé et se ferme formant ainsi une transition avec l'unité paysagère de la Sologne Bourbonnaise.

A l'Est, les unités du «Val d'Allier» et «l'Entre Allier et Loire» sont représentatives de la campagne nivernaise, composées de haies et d'arbres isolés, se détachent sur un bocage collinaires aux pentes douces recouvertes de prairies fertiles. L'habitat y est dispersé avec quelques bourgs accrochés au relief.

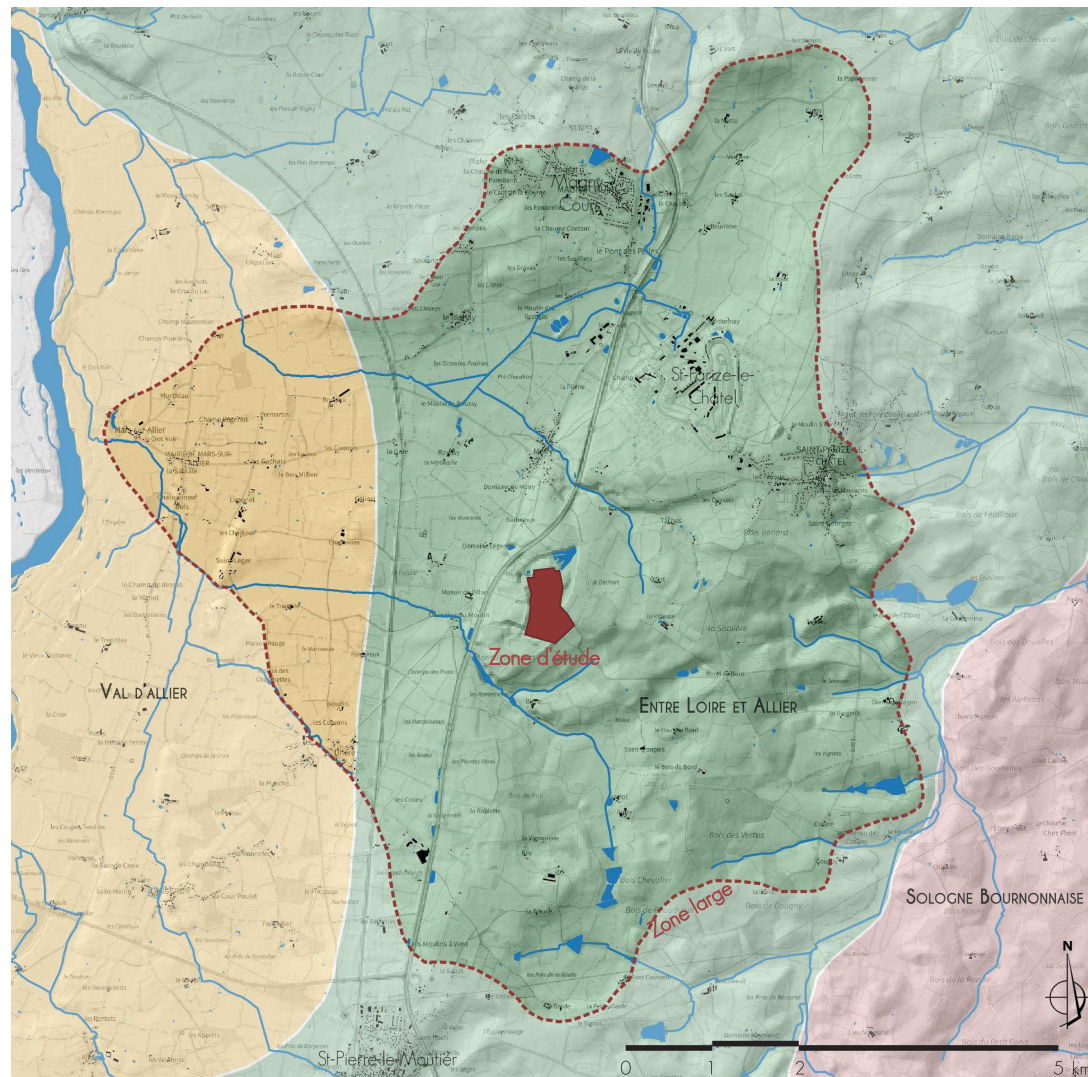
Au Sud-Est la «Sologne Bourbonnaise» est caractérisée par un plateau boisé interrompu par quelques vallons bocagers ou de vastes clairières aux champs ouverts sur le ciel. L'occupation du sol s'est donc faite naturellement suite aux caractéristiques pédologiques (sols pauvres, acides ou sableux) entraînant une dominance de boisements de feuillus. Le paysage est donc plus fermé que les autres unités, composé d'ambiances intimistes, alternant entre forêt et clairières habitées par des fermes ou châteaux isolés.

LÉGENDE :

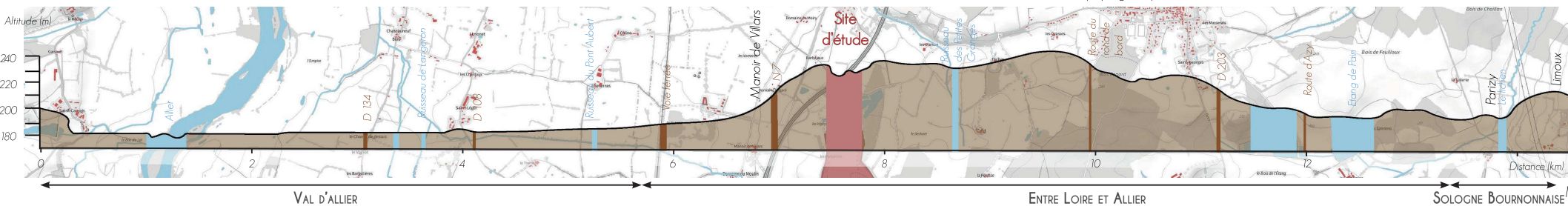
- Aire d'étude large
- Site d'étude

UNITÉS DE L'ATLAS DU PAYSAGE DU DÉPARTEMENT DE LA NIEVRE :

- Val d'Allier
- Entre Allier et Loire
- Sologne Bourbonnaise



Unités paysagères présentes dans le contexte environnant la zone d'étude (Ech 1 : 90 000)



PARTIE I. ANALYSE DE L'ETAT INITIAL

I.4. Unités Paysagères

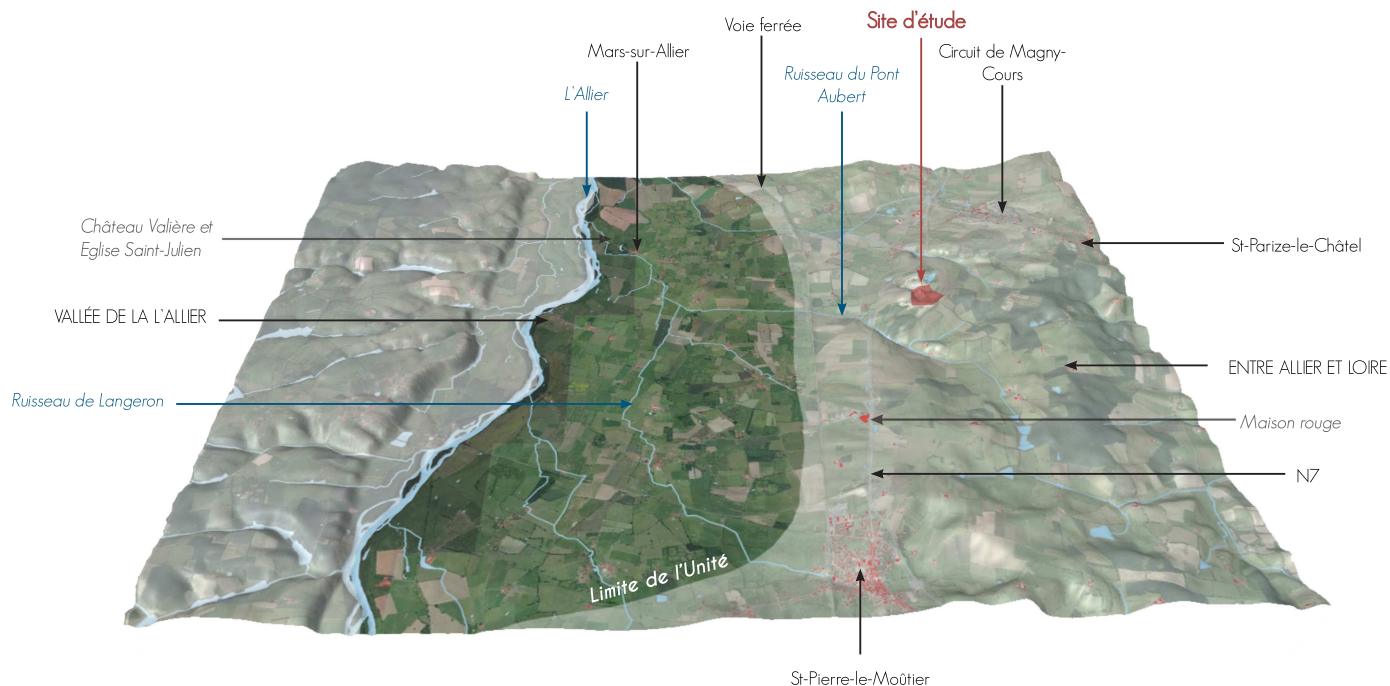
I.4.B. UNITÉ PAYSAGÈRE DU VAL D'ALLIER

La plaine du Val d'Allier offre aujourd'hui un paysage relativement uniforme, au relief très plat et majoritairement composé de prairies bocagères. Les vues y sont donc limitées du fait de la faible topographie mais également à cause de la présence de haies entre lesquelles le regard peine à se faufiler. Cette plaine, issue de la divagation de l'Allier, est occupée par des prairies inondables et au paysage très ouvert. La végétation qui domine est composée d'arbres isolés, de saules têtard et de haies ponctuées d'ormes et de chênes.

La plaine ne possède pas de front bâti sur l'eau ni de grande zone urbaine, l'absence de pont et le caractère humide a entraîné une faible urbanisation des deux côtés des rives. La typologie de l'habitat présent est donc un habitat disséminé à travers la plaine ou longeant les axes routiers. Des domaines importants (fermes, moulin) ainsi que des châteaux s'étendent et ponctuent la plaine ici et là (Château de Villars...).

ENJEUX :

- Le val d'Allier bénéficie de valeurs agricoles, écologiques et hydrauliques qu'il convient de préserver
- Au centre de la plaine, autour du site d'étude, l'urbanisation est quasiment absente
- L'eau et l'Allier, acteur de l'évolution du paysage
- Présence d'un patrimoine bâti remarquable



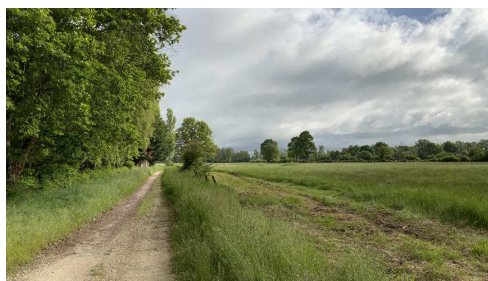
Systeme bocager



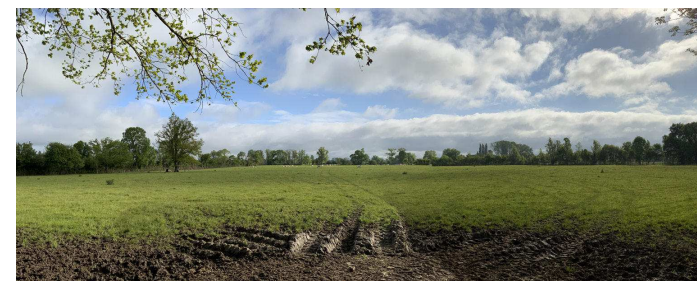
Habitat isolé, Le Blenay



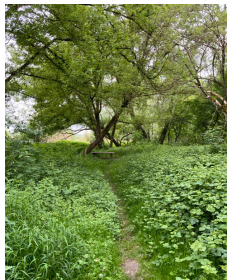
Eglise Saint-Julien, Mars-sur-Allier



Prairie du Val d'Allier



Prairie du Val d'Allier



Sentier des cigognes



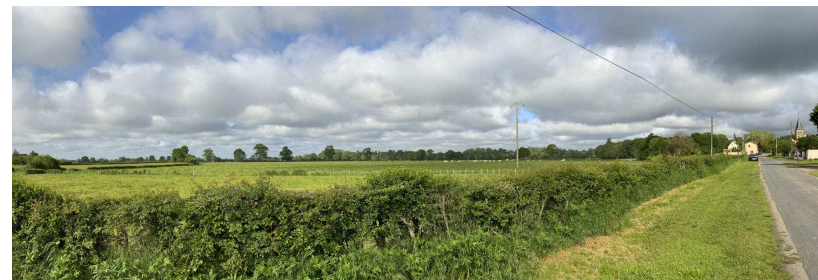
Domaine du château Valière



Voie ferrée



Fleuve de l'Allier



Prairie du Val d'Allier aux environs de Mars-sur-Allier

PARTIE I. ANALYSE DE L'ETAT INITIAL

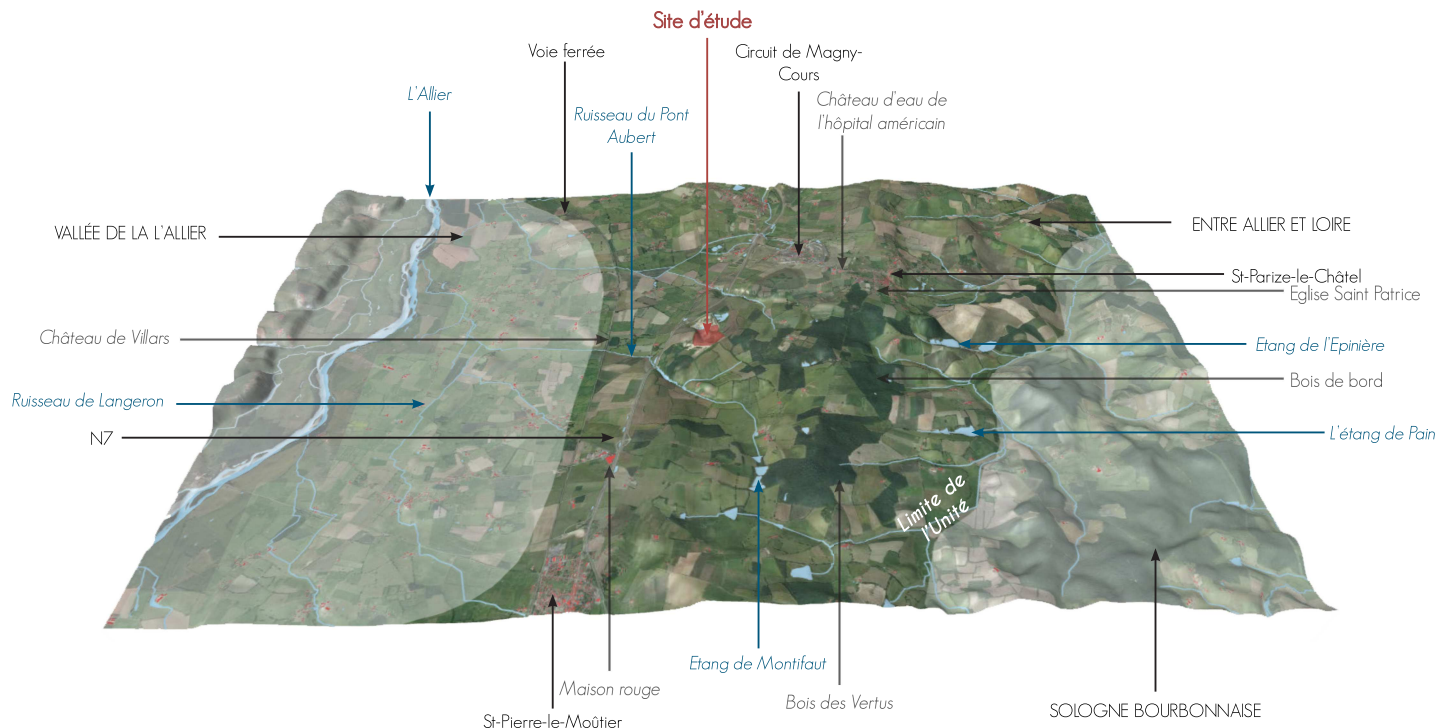
I.4. Unités Paysagères

I.4.C. UNITÉ PAYSAGÈRE ENTRE ALLIER ET LOIRE

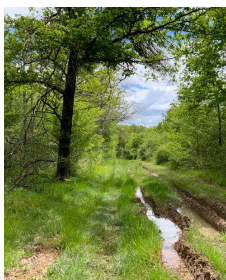
L'Entre Loire et Allier est un paysage que l'on peut caractériser «d'entre deux» offrant des basculements depuis la dorsale de collines dessinant la ligne de partage des eaux des deux bassins versants. Vers la Loire le paysage est caractérisé par un coteau entaillé de plusieurs vallons donnant ainsi des points de vue vers la vallée. Quelques points de vue sont également présents vers le Val d'Allier, laissant le regard s'étirer au loin. Le paysage est caractérisé par une succession de collines et de plaines au caractère semi-ouvert. Les collines possèdent une pente douce très partiellement boisées mais composées d'un maillage bocager lâche et irrégulier encadrant de grandes parcelles de cultures céréalières et de prairies. Une diversité de perspectives est présente au sein de cette unité. On retrouve des vues plus intimes dans les fonds de vallon et plus ouvertes, plus amples sur les hauteurs avec un panorama qui reste restreint. Le territoire est influencé par différentes infrastructures urbaines comme la ville de Nevers, le circuit de Magny-Cours, les axes de communication de la vallée de l'Allier (RN7 et voie ferrée) ainsi que la ligne à haute tension. L'ensemble de ces éléments donnent une connotation périurbaine à ce territoire à tonalité campagnarde.

ENJEUX :

- L'unité se compose d'une succession de collines alternant les ouvertures et fermetures visuelles.
- Isolé géographiquement, le territoire offre, par moment, un havre de naturalité et de paysages bucoliques préservés.
- Des infrastructures urbaines (voie ferrée, N7) marquent le paysage



Cultures céréalières



Bois de Bord



Prairies pâturées



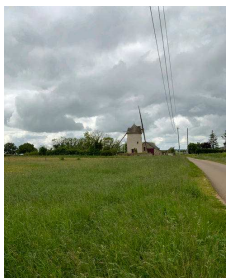
Emplacement de réservoirs semi-enterrés pour l'hôpital américain



Vue sur le site d'étude depuis le lieu-dit Bières



Ruisseau des Petites Granges



Ancien Moulin



Château de Tâches



Habitat en périphérie de ville. St-Parize-le-Châtel



Les Fonts-Bouillants à proximité de St-Parize-le-Châtel

PARTIE I. ANALYSE DE L'ETAT INITIAL

I.4. Unités Paysagères

I.4.D. UNITÉ PAYSAGÈRE SOLOGNE BOURBONNAISE

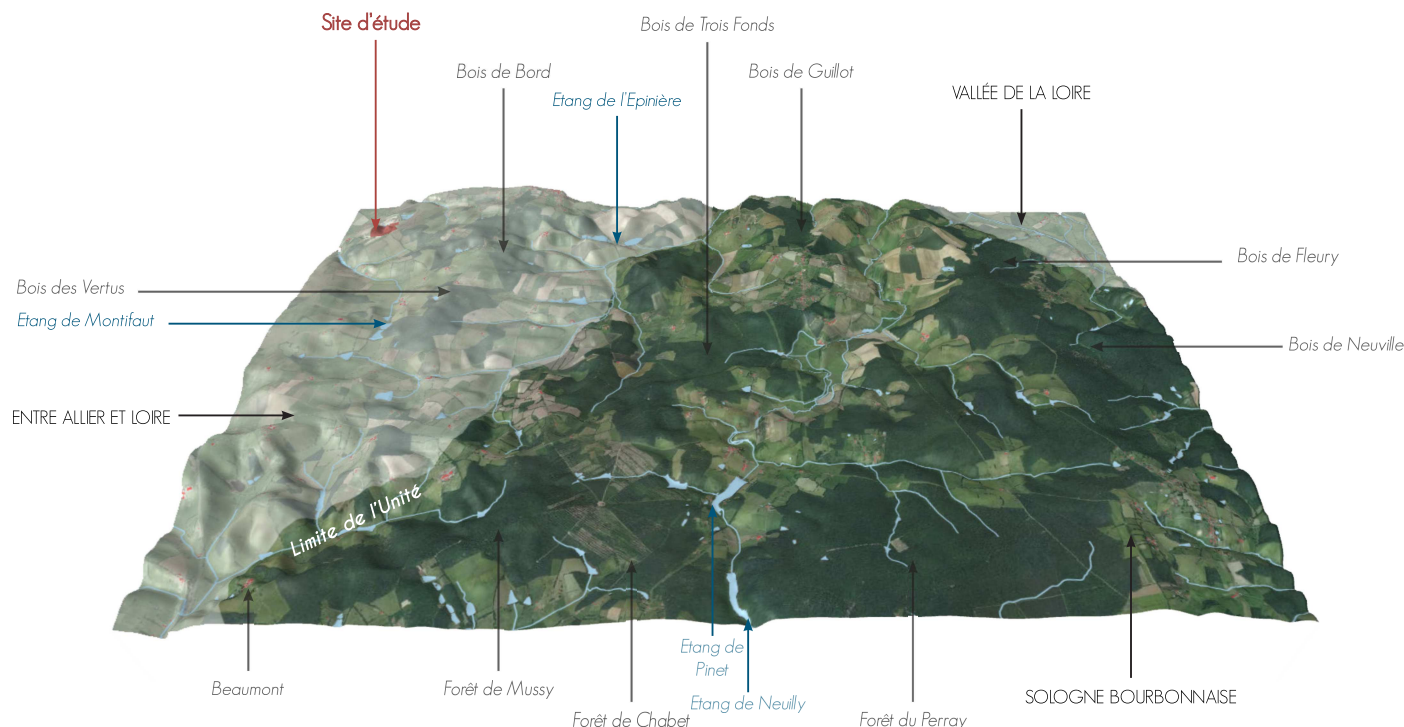
La Sologne bourbonnaise est située au sud-est du territoire avec un relief affirmé et des vues s'ouvrant progressivement vers la fin des boisements de Saint-Parize-le-Châtel ou Saint-Pierre-le-Moûtier. Cette zone est une sous unité paysagère dénommée la Sologne boisée. Ici le paysage est fermé progressivement par des forêts occupant la majeure partie du territoire. Traverser la Sologne Boisée en voiture c'est faire face à de longues traversées forestières linéaires qui débouchent par surprise sur de larges clairières habitées. Les vues sont donc relativement limitées du fait de l'occupation du sol mais n'en reste pas moins intéressantes grâce aux perspectives linéaires offertes par des allées en étoile au sein de grands domaines privés. Plusieurs châteaux parsèment le paysage souvent entourés de prairies.

Les forêts occupent environ 25% du territoire dont la majorité sont des propriétés privées. Les essences dominantes sont des feuillus constitués de taillis sous futaie de chênes rouvre mêlés de pédonculés avec une abondance de charmes dans le taillis. Les conifères sont très peu présents avec quelques parcelles disséminées à travers le territoire.

La présence de l'eau est importante avec des prairies drainées, des fonds humides et des étangs. Dans cette zone les étangs sont d'ailleurs de plus grande taille que sur le restant de l'unité paysagère. Souvent situés au milieu des forêts, ces derniers sont pour la plupart confidentiels et bénéficient d'un fort potentiel écologique. Ils sont parfois accompagnés de construction et colonisés par un habitat de loisirs ayant servi autrefois à la production de poisson d'eau douce.

ENJEUX :

- L'unité se compose d'une majorité de boisement limitant les ouvertures visuelles sur le territoire environnant.
- L'eau est une composante importante de cette unité, présente sous forme d'étangs, de ruisseaux ou de prairies humides.
- Un patrimoine bâti composé de châteaux et de fermes isolées compose l'habitat de cette unité.



Centre bourg, Azy-le-Vif



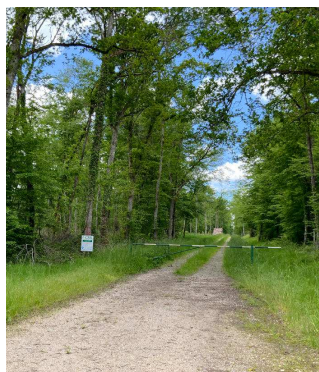
Hôtel communal, Azy-le-Vif



Plaine des sports, Azy-le-Vif



Allée Jagot, Forêt de Chabet



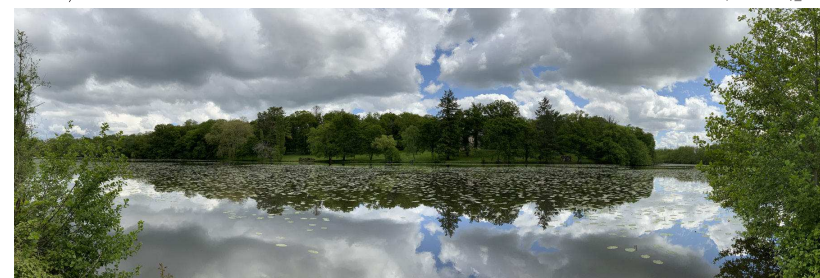
Allée chez Rousseau, Forêt de Chabet



Prairies pâturées, Les Bruyères



Habitat isolé, La Fontamairie



Étang et Château de Pinet

PARTIE I. ANALYSE DE L'ETAT INITIAL

I.5. Evolution du paysage



LÉGENDE :

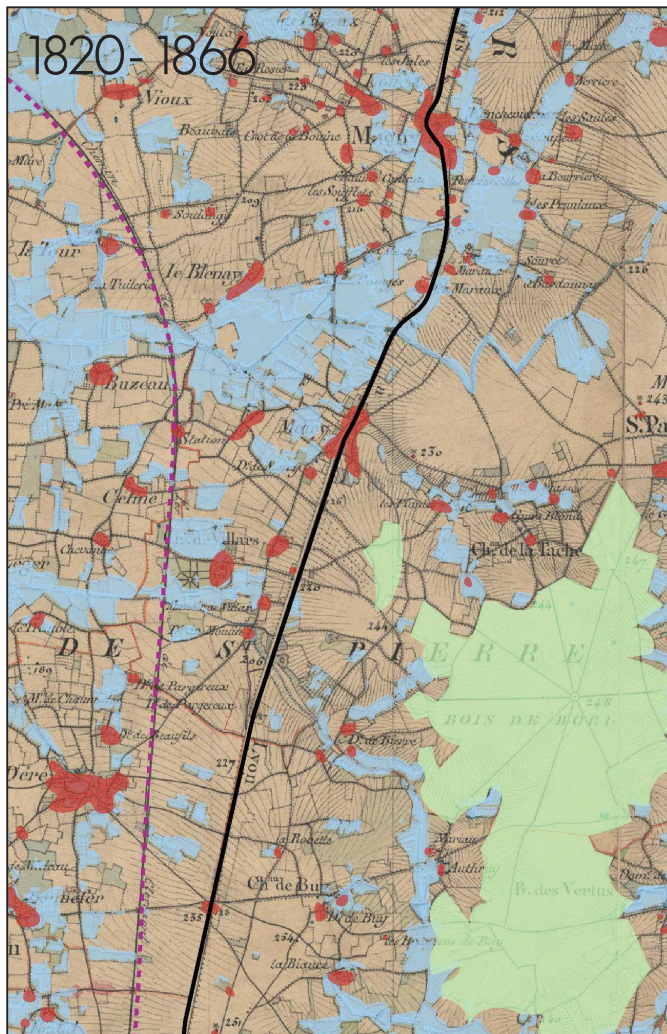
■ Habitats

■ Boisements

■ Surface en eau et Cours d'eau

Routes principales

Voie ferrée



CARTE D'ÉTAT-MAJOR 1820 - 1866 : (Ech : 1/75 000)

Au XIXe siècle, le paysage des environs du site d'étude était composé de nombreuses parcelles de prairies se situant la plupart du temps à proximité des cours d'eau.

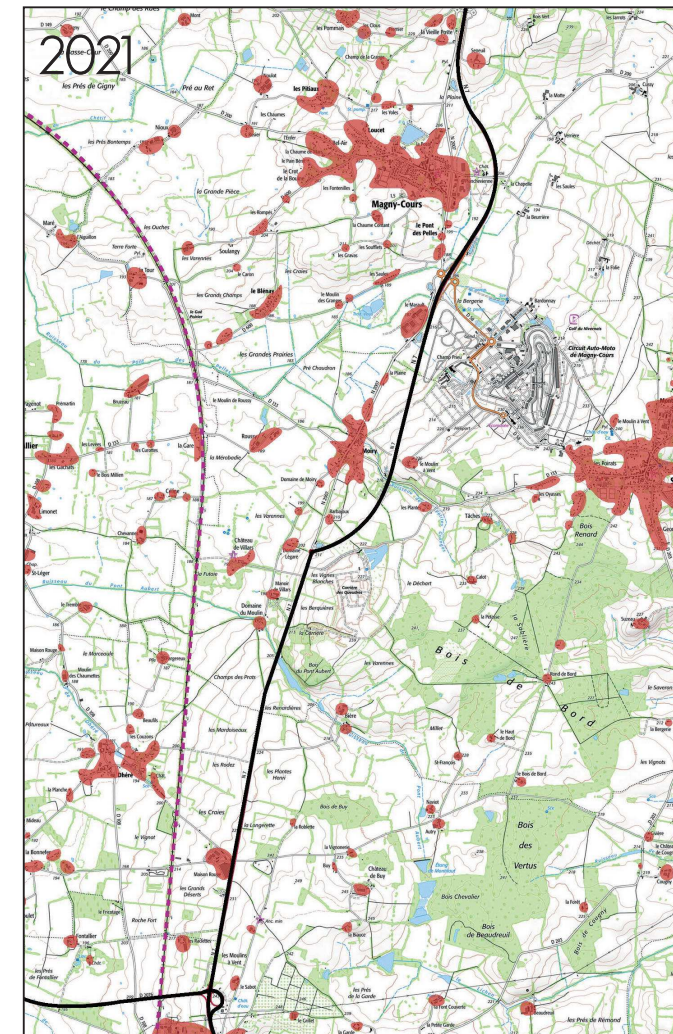
Deux ambiances paysagères se dégagent du territoire, la Vallée de l'Allier au caractère humide est composée de prairies d'un vaste réseau bocager et d'alignements d'arbres. Et à l'est les reliefs sont boisés pour un usage privé principalement par la chasse.



CARTE HISTORIQUE 1950 : (Ech : 1/75 000)

Au siècle suivant, le paysage se tourne vers une agriculture céréalière, les parcelles se multiplient et les cultures se diversifient. Le réseau bocager est maintenu et augmenté créant l'identité paysagère de la Nièvre.

A cette époque des plantations intensives d'épicéas et de Douglas sont entamées, mais ce territoire reste cependant épargné de cette transformation du paysage. Les quelques boisements présents voient leurs superficies diminuer au profit d'une agriculture céréalière.



CARTE IGN ACTUELLE 2021 : (Ech : 1/75 000)

Au XXe siècle, le paysage conserve l'identité typique des siècles précédents. L'agriculture et les prairies dominent dans le territoire malgré un remembrement agricole impactant la superficie des parcelles. La taille de ces dernières augmente et le réseau bocager diminue en lien avec les limites des parcelles.

Au fil des siècles le réseau de voie de communication se densifie peu. Les axes principaux évoluent avec leurs temps (voie ferrée, nationale et départementales) tout en conservant le tracé initial.

PARTIE I. ANALYSE DE L'ETAT INITIAL

1.5. Evolution du paysage

XIX^e SIÈCLE :

La végétation était également un marqueur fort du paysage avec notamment des bois présents sur les sommets des reliefs mais également des alignements d'arbres longeant les routes principales. Le réseau de voiries secondaires était également important et souligné par ces mêmes alignements d'arbres. Les haies venaient compléter le dessin des parcelles et offraient une trame verte dense et s'étendaient sur l'ensemble du territoire. Les vergers étaient plus nombreux qu'aujourd'hui et prenaient place sur des parcelles de plus ou moins grandes tailles. Parfois ces derniers étaient couplés à des prairies permettant aux propriétaires un double revenu.

Les hameaux, clairières agricoles et fermes isolées ont conservé le même caractère architectural et paysage depuis des années, le temps étant alors comme figé. A cette époque c'était la forêt qui était une ressource clef pour les paysans mais ce coin du département n'en tirait que peu de profit. Les boisements étaient tout de même relativement importants mais étaient souvent privés et destinés à la chasse comme en atteste la présence du chemin en étoile au sein du bois de Bord. Certains domaines et châteaux étaient à cette période des lieux importants, par exemple le château de Villars, avait un parc paysager remarquable dont aujourd'hui il ne reste que peu de traces. Les tracés actuels des grandes voies de communication existaient déjà à cette époque. La route Nationale 7 se dénommait alors Route de Paris à Lyon et la route départementale D2076 se dénommait Route d'Angoulême à Nevers.

XX^e SIÈCLE :

Au cours de ce siècle de nombreuses évolutions ont transformé le paysage. L'agriculture céréalière a progressivement gagné les reliefs entraînant une diminution des boisements. Les habitants viennent vivre en ville, ces dernières s'étendent le long des axes de communication entraînant un étalement urbain plus important. Saint-Parize-le-Châtel connaît alors une légère augmentation de démographie associée à une emprise au sol plus marquée de son village. Certains domaines et châteaux sont progressivement abandonnés à cette époque, les jardins attenants sont plus ou moins bien entretenus et se referment progressivement. Le paysage reste très ouvert sur la plaine avec un vaste réseau bocager dans la plaine du val d'Allier, soulignant les cours d'eau et les limites des parcelles. Les alignements d'arbres présents sur les grands axes de communication marquent encore fortement le paysage et indique l'importance des voies. C'est notamment le cas de l'ancienne route de Paris à Lyon bordé sur quasiment toute sa longueur d'un linéaire arboré.

Lors de la première guerre mondiale, Saint-Parize-le-Châtel accueille un des plus grands hôpitaux de campagne militaire de France connu à ce jour. Des centaines de baraquements furent construits sur la plaine afin de soigner les soldats sur le front. Ce camp fut utilisé de janvier 1918 à mai 1919 et connut des inventions remarquables tel que l'antiseptique Dakin. Peu de traces subsistent de cette époque, seul le château d'eau, à l'ouest de la commune rappelle ce passé.



Eglise Paroissiale de Saint-Patrice - Xl^e siècle



Saint-Parize-le-Châtel - Entrée du Bourg



Sources des Fontaines-Bouillantes - Vue générale



Manoir de Villars - Saint-Parize-le-Châtel



Château de la Chasseigne - Saint-Parize-le-Châtel



Château de Villars - Saint-Parize-le-Châtel

XXI^e SIÈCLE :

L'intensification et le regroupement des exploitations a entraîné une modification du paysage existant auparavant. Les parcelles se sont agrandies mais conservent leurs vocations initiales de cultures céréalières. La place de l'arbre s'est amenuisée et le vaste réseau bocager s'est réduit au fil des années. Le paysage dans le Val d'Allier s'est progressivement uniformisé en gardant tout de même une identité de plaine exploitée et bocagère. Les haies dominent l'horizon parsemé d'arbres isolés malgré leur diminution.

Les petites productions comme les vergers ou le maraichage tendent à disparaître, quelques résidus de parcelles sont encore présents mais la diminution de la population rurale et l'évolution de la production a eu un impact notable sur ces types d'exploitations. Les abords des villages ont ainsi vu peu à peu disparaître ces vergers et potagers qui les bordaient autrefois.

L'agrandissement des parcelles de près a eu pour conséquence une ouverture visuelle plus grande. Le quadrillage de haies et d'arbres autrefois très dense comprend aujourd'hui des interruptions, quelques arbres de hauts jets persistent parfois sur les limites des parcelles, ces dernières sont aujourd'hui délimitées par des fils barbelés.

Aujourd'hui de nombreux propriétaires terriens reviennent à la haie se rendant compte du bienfait pédologique, écologique mais également économique et paysager.

DES ÉLÉMENTS MARQUEURS DU PAYSAGE :

Les moulins sont des marqueurs forts du paysage et ce depuis les années 1850. Effectivement, à cette période, la Nièvre ne comptait pas moins de 48 moulins à vent, 567 moulins à eau et cinq moulins à vapeurs. De plus, quasiment chaque commune possédait au moins un moulin à huile dans les années 1870. Dans les années 1930, plus d'une centaine de moulins travaillaient le blé.

D'autres éléments marquent le paysage comme les axes de communications présents depuis des décennies. Au fil du temps leurs emprises et envergures deviennent plus importantes comme on le voit aujourd'hui. Actuellement des travaux de mises à 2x2 voies de la RN entre Saint-Pierre-le-Moûtier et la limite de l'Allier ont démarré au début de l'été 2020.

ENJEUX :

- Le site d'étude prend place à la limite entre le Val d'Allier et l'Entre Loire et Allier, deux paysages aux identités variées et remaniés par l'homme.
- Malgré les transformations du territoire, l'identité du paysage reste conservée avec un réseau de bocage et des fermes isolées ponctuant le paysage.

PARTIE I. ANALYSE DE L'ETAT INITIAL

1.6. Evolution du site

ÉVOLUTION DU SITE D'ÉTUDE ET DE SES ENVIRONS :

En 70 ans, le site d'étude s'est progressivement transformé, passant de parcelles cultivées à une carrière exploitant la pierre calcaire.

En 1950, date de la première photographie aérienne, le paysage accueille majoritairement des parcelles agricoles composées de prairies ou cultures céréalières. Le paysage agricole est très présent à cette époque avec de nombreuses haies bocagères divisant et séquençant le paysage. A cette époque de nombreuses haies sont plantées sur d'anciens champs, convertis en parcs pour des troupeaux. Le bâti reste à cette époque figé sur la période d'avant 1950 avec de nombreuses fermes isolées dans les campagnes. Quelques villages se développent dans les environs comme Saint-Parize-le-Châtel suite à l'exploitation des sources environnantes.

Dans les années 70-80, le bocage tardivement implanté est touché de plein fouet par le retour à la grande culture, et aux arrachages de haies qui accompagnent la mécanisation agricole. Cette partie de la Nièvre conserve tout de même son identité de colline bocagère en préservant au maximum les vestiges de ce réseau bocage.

Le circuit automobile de Magny-Cours voit le jour en 1959, au Nord du Sud d'étude. A cette période il s'agissait seulement d'une piste de karting qui, au fur et à mesure a prit de l'importance pour devenir un tracé homologué pour la Formule 1, inauguré en 1989. De nombreuses modifications et développement du territoire ont eu lieu à cette période. En novembre 1989, un arrêté préfectoral autorisant, pour une durée de 30 ans, la SA VICAT à exploiter une carrière de pierre calcaire au lieu-dit « Pont Aubert », sur le territoire de la commune de Saint-Parize-le-Châtel signe le début de l'exploitation. Celle-ci est donc débutée sans que le paysage soit grandement modifié les premières années.

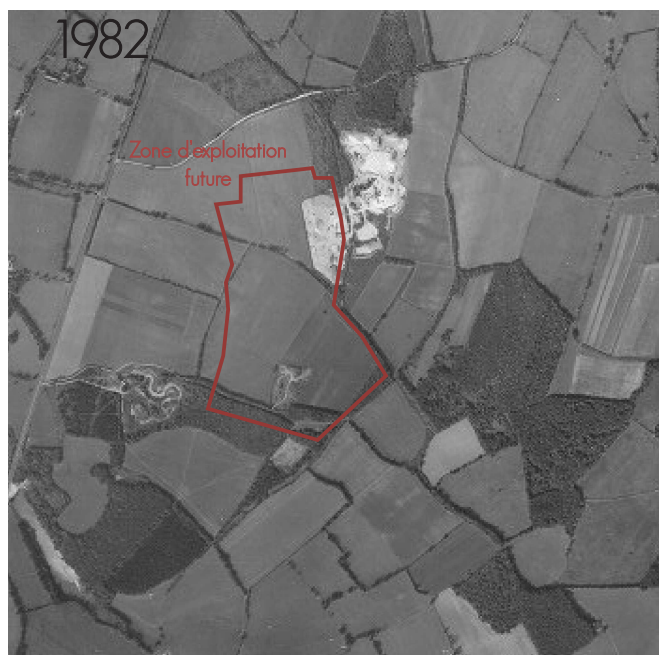
Le développement de la carrière de Moiry fait suite à l'exploitation d'une carrière au Nord-Est du site à partir des années 70. Celle-ci s'est largement étendue vers le nord, déboisant une partie de la forêt. Aujourd'hui il ne reste qu'un vaste étang, entouré de boisements.



(Ech 1 : 30 000)



(Ech 1 : 17 000)



(Ech 1 : 17 000)



(Ech 1 : 30 000)

PARTIE I. ANALYSE DE L'ETAT INITIAL

1.6. Evolution du site

Au cours du temps le paysage a relativement peu évolué depuis les années 50. La trame paysagère est restée similaire avec les caractéristiques d'une plaine agricole avec un dense réseau bocager.

Le développement de la carrière s'est intensifié à partir des années 2000, s'étendant vers le Sud. Aujourd'hui une centaine d'hectares sont exploités.

La carrière n'a que peu d'impact sur le paysage, elle est masquée par un large couvert arboré et un réseau de haies et de talus masquant les visibilités sur cette dernière. Seulement deux endroits permettent de voir l'ampleur de la carrière :

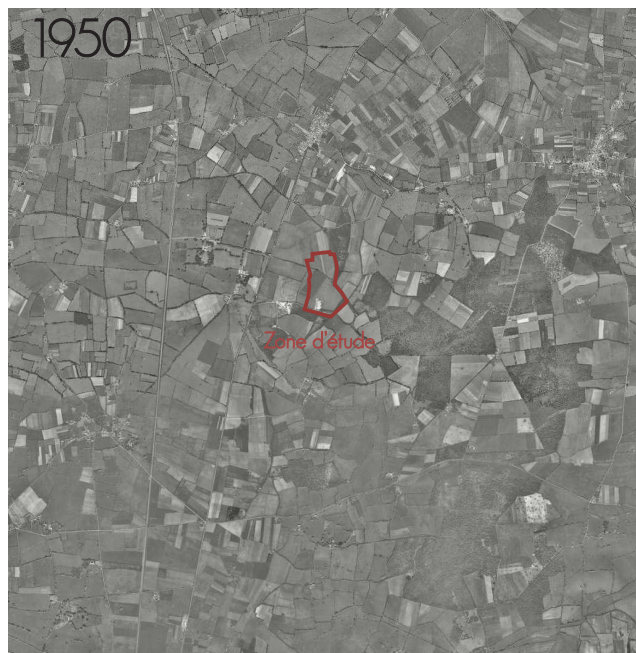
- à proximité direct de la clôture, à l'Ouest du site, sur le talus longeant la route D907
- sur la route Nationale 7, sur l'axe Paris/Lyon

Au cours du temps, la topographie, l'éloignement de tout axe de circulation, le périmètre de l'exploitation et la végétation ont permis d'éviter toute visibilité sur le site.

Ces dernières années, la mise à 2x2 voies de la route Nationale 7 a entraîné un profond changement dans le paysage avec une modification du relief et une linéarité de la voie de communication plus prononcée. Les modifications sont surtout visibles au Nord du site, vers le village de Magny-Cours et le lieu-dit Moiry créant une barrière physique et visuelle.

L'exploitation de la partie Sud de la carrière doit se poursuivre jusqu'en novembre 2022. Le Nord du site continuera, quant à lui, d'être exploité. Actuellement l'ensemble des infrastructures nécessaires au fonctionnement sont au Nord (bungalow, entrée sur le site, ...).

Une fois l'exploitation terminée le terrain sera nivelé afin d'avoir une zone la plus plane possible et les différents étangs de récupération d'eau seront supprimés. Le Nord de la carrière sera toujours exploitée et les clôtures seront conservées. Ce site n'aura pas pour vocation d'accueillir du public et l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur cet espace ne devrait pas entrer en contradiction avec les usages environnants (agricultures, tourisme).



(Ech 1 : 65 000)



(Ech 1 : 65 000)



(Ech 1 : 65 000)



(Ech 1 : 65 000) 17

PARTIE I. ANALYSE DE L'ETAT INITIAL

I.7. Valeurs du territoire

I.7.A. VALEURS PATRIMONIALES

LES VALEURS PATRIMONIALES À PROTÉGER : Elles définissent un paysage naturel ou construit d'une grande qualité, correspondant à un site exceptionnel qui, par sa nature ou son histoire, contribue à l'identité de la région.

Aucun monument historique n'est recensé dans le périmètre proche du site d'étude. Les premiers monuments sont situés dans les périmètres intermédiaire et large, sur les coteaux vers Parize-le-Châtel et dans la plaine du Val d'Allier :

- **ÉGLISE SAINT-JULIEN :** Construite au XIIe siècle l'église était, à l'époque, un prieuré bénédictin dépendant du département voisin (Allier). Ce dernier était l'une des principales dépendances de l'abbaye de Cluny fondée en 910. L'importance de ce bâtiment est également dû à l'originalité de son édifice, doté d'une abside de plan pentagonal.
- **CHÂTEAU DE VILLARS :** Daté du début du XIVe siècle le château de Villars fut convoité par de nombreuses personnes lors de la guerre de Cent Ans (Français, Anglais, Bourbons, Armagnacs notamment). Au cours du temps le domaine a évolué s'accompagnant d'un autre château du XVIIe siècle et de plusieurs bâtiments agricoles modernes, le tout est entouré d'un parc du XIXe siècle. Jusque dans les années 70, Villars était alors un des hauts lieux de la race charolaise. Le Domaine de Villars bénéficie aujourd'hui d'une protection au titre de monument historique « inscrit » pour les façades et toitures, la peinture de la coupole au rez-de-chaussée de la tour Nord-Est, la salle commune avec son décor, la cheminée de la chambre de l'Archevêque au premier étage, ...



Eglise Saint-Julien



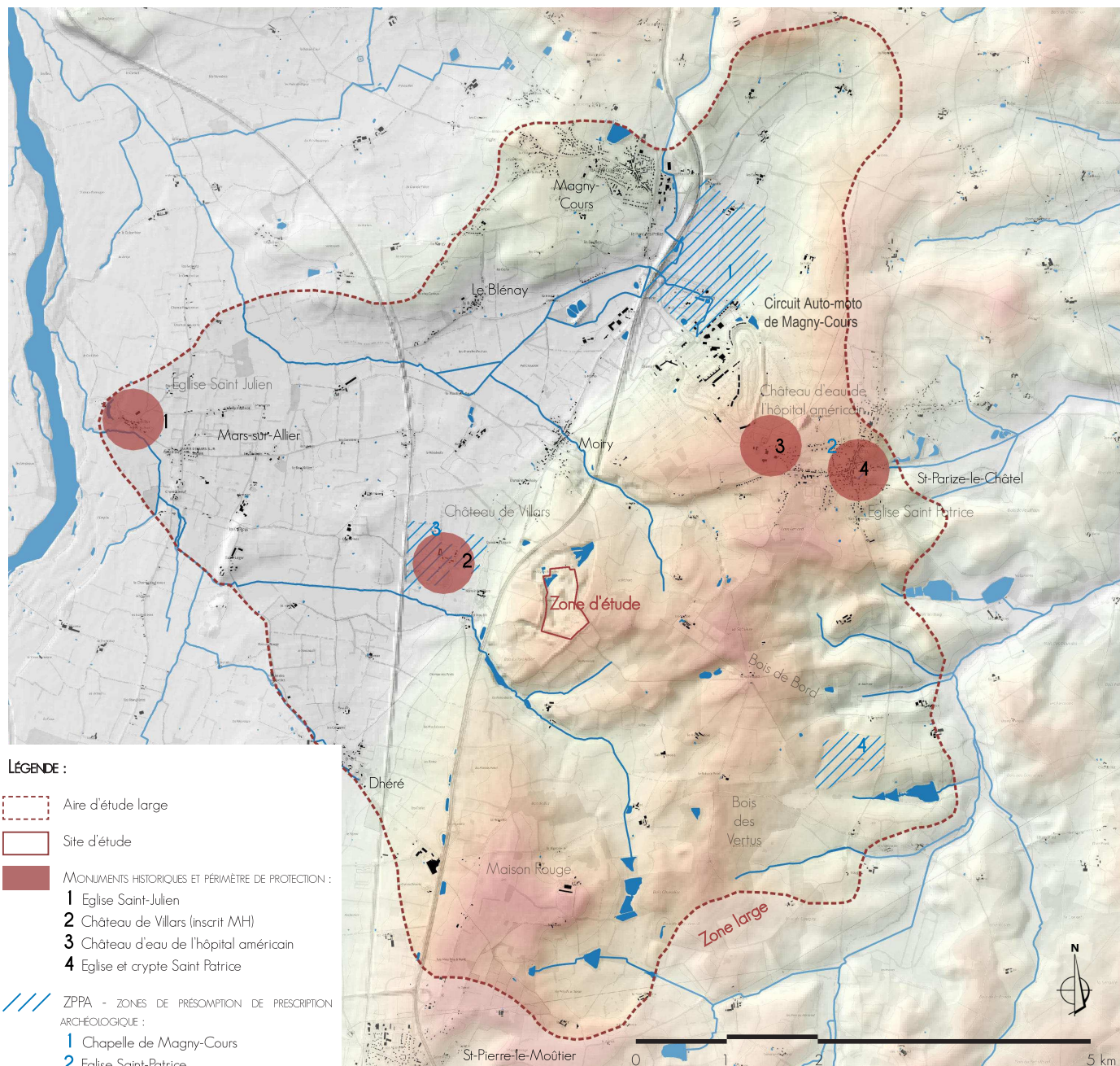
Entrée de l'Eglise



Château de Villars



Cour intérieure du Château de Villars



Valeurs patrimoniales des alentours du site (Ech 1 : 70 000)